



Chaud très chaud !

C'est ce qu'on retiendra de ces dernières semaines !

Prémises d'une situation qui risque de voir se renouveler des épisodes de canicule, à l'ère du changement climatique.

Nos conditions de travail et missions de service public sont impactées par ces hausses de températures.

Les agents des services amenés à travailler à l'extérieur ont dû adapter leurs horaires.

La plupart des bâtiments de la collectivité ne permettent pas de se protéger de la chaleur et ne sont pas équipés de climatisation.

Alors que les écoles étaient fermées les après midi, la FSU a dû alerter pour que les ATSEM et les animateurs ne soient pas obligés de rester dans les locaux surchauffés.

Il est essentiel qu'un plan canicule soit travaillé pour tous les sites et postes de travail de la collectivité exposant les agents aux fortes chaleurs afin que des solutions soient envisagées.

La FSU tient à être présente dans les groupes de travail qui seront initiés sur la question et compte bien être représentée au Comité Social Territorial aux prochaines élections professionnelles.

La rédaction

Le RAS LE BOL des ATSEM et FAISANT FONCTION

Le 12 juin 2026, la FSU a déposé un préavis de grève afin d'alerter sur la dégradation de leurs conditions de travail au détriment de leur mission principale qui est l'accompagnement des enfants.

De plus en plus accaparées par des tâches ne relevant pas directement de leur métier, les ATSEM et Faisant Fonctions ont de moins en moins de temps à consacrer à leurs missions dans les écoles. De plus, elles ont davantage de charges et de responsabilités dans l'accueil et l'accompagnement d'enfants porteurs de handicap, sans moyens humains et matériels.

Elles ont fait part de leur épuisement physique et moral.

21 collègues ont été reçues par le maire, l'élu chargé du personnel ainsi que la direction dans le cadre de ce préavis.

Le maire a pris des engagements lors de cette rencontre, qu'il a confirmés dans un courrier adressé à la FSU : état des lieux des missions, groupe de travail sur l'inclusion des enfants porteurs de handicap, démarche de réorganisation et d'analyse globale.

La FSU souhaite qu'un travail constructif puisse continuer avec les collègues et aboutisse à des propositions concrètes.

A SUIVRE donc...La FSU organisera des heures d'informations syndicales pour les collègues à partir de la rentrée afin de faire un point sur l'avancée de ce dossier

Pas bébé à la consigne !



Communiqué du 15 juin 2026

Appel aux professionnel·les de la petite enfance

Nous sommes professionnel·les de l'accueil de la petite enfance et nous voyons chaque jour se dégrader la situation des lieux d'accueil des jeunes enfants et la qualité d'accueil être mise en péril.

Les nombreux rapports qui se sont succédés depuis des années ont pourtant mis en lumière le diagnostic :

- pénurie des professionnels, du fait de l'attractivité en berne de nos métiers,
- attractivité en berne de nos métiers, du fait de conditions de travail qui se dégradent (normes d'encadrement insuffisantes en accueil collectif et souvent non respectées, peu ou pas d'accès à des formations continues et peu de possibilité de réfléchir à nos pratiques professionnelles),
- plus d'attrait pour nos métiers du fait de salaires indignes de nos responsabilités, de nos compétences, de notre mission d'accueil des tous petits,
- mais aussi perte de sens du fait des logiques croissantes de rentabilité de l'accueil qui mettent à mal nos relations avec les bébés et leurs parents,
- et en accueil individuel reconnaissance insuffisante de notre professionnalité, faiblesse de la formation initiale et continue et des rémunérations.

Les responsables gouvernementaux le savent mais ne prennent pas les mesures à la hauteur. Publier des référentiels de qualité d'accueil ne suffira pas à la rétablir, si la situation n'est pas modifiée pour garantir à chaque enfant un accueil sécurisant et bienveillant tout en permettant aux professionnel·les d'exercer leurs missions dans des conditions dignes et respectueuses.

Dans près d'un an auront lieu des élections cruciales pour l'avenir du pays.

Partout en France le 8 octobre 2026 pour faire entendre nos exigences Pas de bébés à la consigne appelle à une journée nationale de manifestations de la petite enfance

Professionnel·les de l'accueil de la petite enfance, manifestons-nous auprès des candidats à la présidence de la République et à la fonction de député

Un taux d'encadrement minimum de 1 adulte pour 4 bébés, 1 pour 5 enfants à l'horizon 2030
Meilleur taux = des enfants qui vont mieux, des professionnel·les qui retrouvent du sens et de la disponibilité physique et psychique pour accueillir à la fois la singularité de chaque tout petit et sa prise en compte dans le groupe d'enfants.

Élever le niveau global de formation des professionnel·les

Être mieux et régulièrement formé : c'est pouvoir pleinement accompagner les enfants dans leur bien-être et leur développement si complexe.

Les conditions de travail : une des clés de résolutions de la crise

Les crèches ferment ? Plus de 10 000 postes manquent en France ? Il faut non seulement former les professionnel·les en nombre suffisant mais aussi les rémunérer à leur juste valeur, responsabilité et compétence, de façon équitable et sur tout le territoire. Il faut aussi plus de pauses et la prise en compte de la pénibilité dans notre exercice professionnel quotidien mais également dans le calcul de nos retraites

Un maillon capital : l'accueil individuel

Ce métier a besoin de se faire (re)connaître, d'une formation initiale et continue plus riche et d'un financement et de salaires à la hauteur des enjeux.

La France qui avance : vers la gratuité des modes d'accueil des jeunes enfants

Liberté – Égalité – Fraternité, cela a donné la gratuité de l'école. A présent il faut, quelque soit le mode d'accueil, aligner le reste à la charge des familles sur la base du quotient familial ; et dès maintenant la gratuité pour les familles vivant sous le seuil de pauvreté.



Le 8 octobre partout en France la petite enfance dans la rue : un accueil de qualité pour nos bébés !

pasdebébesalaconsigne@hotmail.fr - Facebook/Instagram @pasdebébesalaconsigne - www.pasdebébesalaconsigne.com

Élections professionnelles

Le scrutin se déroulera le 10 décembre 2026 dans la salle des fêtes de la Mairie de Saint Pierre des Corps.

Les agent·es voteront pour désigner les représentant·es du personnel aux :

1/Comité Social Territorial et F3SCT commun qui siègera à la Mairie

2 /CAP pour les agents de CAT A, B et CCP pour les agents non titulaires qui siègeront au Centre de Gestion.

Très attaché·es au statut de la fonction publique territoriale et aux missions de service public, nous serons au rendez-vous de ces élections.

Si vous souhaitez rejoindre notre organisation syndicale, contactez nous

LE SAVIEZ-VOUS ?

Droit de grève et service minimum

Les agents ne sont pas obligés d'informer au préalable la collectivité de leur intention de faire grève. Il s peuvent se déclarer en grève le jour même.

Les informations issues de ces déclarations individuelles ne peuvent être utilisées que pour l'organisation du service durant la grève et sont couvertes par le secret professionnel. Leur utilisation à d'autres fins ou leur communication à toute personne autre que celles désignées par l'autorité territoriale comme étant chargées de l'organisation du service est passible des peines prévues en cas d'atteinte au secret professionnel ([art. L. 114-9 code général de la fonction publique](#) et [art. 226-13 code pénal](#)).

Il n'y a pas de service minimum prévu à la Mairie de Saint des Corps dans certains services considérés comme indispensables dans la mesure où aucun accord visant à assurer la continuité des services publics n'a été signé avec les organisations syndicales dans les délais impartis par la loi.

Nous avons changé d'adresse !

LA FSU TERRITORIALE 37 - Mairie de Saint-Pierre-des-Corps. 02-47-63-43-65.

Rez de chaussée CTM rue Robespierre 37700 Saint Pierre des Corps - fsuterspdc@gmail.com.

Permanence: Nous sommes à votre écoute tous les deuxièmes mercredi de chaque mois.